

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

Séance # 06-2018

À une session régulière du conseil municipal de Plaisance tenue le lundi 4 juin 2018 à 19H00, à la Place des aînés de Plaisance, sous la présidence de Monsieur Christian Pilon, Maire.

Sont présents:

M Thierry Dansereau, conseiller	siège #1
M. Daniel Séguin, conseiller	siège #2
Mme Micheline Cloutier, conseillère	siège #3
M. Julien Chartrand, conseiller	siège #5
M. Raymond Ménard, conseiller	siège #6

Absence motivée :

M. Luc Galarneau, conseiller	siège #4
------------------------------	----------

Le Directeur général/Secrétaire-trésorier, Monsieur Paul St-Louis est aussi présent.

NOTE : M. Christian Pilon, Maire, constate qu'il y a quorum et déclare la session ouverte.

06-104-18 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Julien Chartrand

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

NOTE : M. Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

06-105-18 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION TENU LE 7 MAI 2018 (#05-2018)

Il est proposé par M. Raymond Ménard

QUE le procès-verbal de la session tenue le 7 mai 2018 (#05-2018) soit adopté tel que présenté.

NOTE : M. Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

SUIVI DES SESSIONS PRÉCÉDENTES

Aucune question.

06-106-18 ADOPTION DES COMPTES (CHÈQUES #201800265 À #201800371)

Il est proposé par M. Thierry Dansereau

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

**06-106-18 ADOPTION DES COMPTES (CHÈQUES #201800265
À #201800371) (suite)**

QUE les comptes payés par les chèques #201800265 à #201800371 pour un montant de **88 420,54\$** soient et sont ratifiés par ce conseil et d'en charger les montants au compte de la Municipalité de Plaisance (compte #100166).

NOTE : **M. Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.**

Adoptée à l'unanimité.

Engagements de crédit

Conformément aux dispositions du règlement #374-07, le Directeur général/Secrétaire-trésorier atteste que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont faites.

Paul St-Louis
Directeur général/Secrétaire-trésorier

CORRESPONDANCE

- Min. des forêts, de la faune et des parcs et M. Stéphane Bisson, Président de l'Association motoneigistes Vallée de la Nation - Autorisation de passage des motoneigistes sur le chemin Dollard-des-Ormeaux.

PÉRIODE DE QUESTIONS

19h05
11 personnes sont présentes.

DÉPÔT DES RAPPORTS ADMINISTRATIFS DE MAI 2018

**06-107-18 ANALYSE DES RAPPORTS DE TEMPS DES EMPLOYÉS
MUNICIPAUX (PAI#09-18 À PAI#11-18)**

Il est proposé par M. Julien Chartrand

QUE ce conseil ratifie les rapports **Pai#10-18 à Pai#11-18** couvrant la période du 8 avril au 19 mai 2018. Les salaires bruts versés pour la même période sont évalués à **51 339,82\$**.

NOTE : **M. Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.**

Adoptée à l'unanimité.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

RAPPORTS ADMINISTRATIFS - MAI 2018

- Rapports mensuels de l'inspecteur en bâtiment
- Rapports mensuels de la consommation d'eau
- Rapport mensuel des ordures et du recyclage
- Rapport mensuel du Directeur du service des incendies

RAPPORT DES COMITÉS

A) GESTION FINANCIÈRE ET RESSOURCES HUMAINES

RAPPORT DE LA SITUATION FINANCIÈRE MAI 2018

Conformément aux dispositions prévues au Code municipal, le Directeur général/Secrétaire-trésorier dépose le rapport sommaire des activités financières de la municipalité au 31 mai 2018.

06-108-18 FRAIS DE REPRÉSENTATIONS ET DE DÉPLACEMENTS

Il est proposé par Mme Micheline Cloutier

QUE ce conseil autorise le paiement pour les frais de déplacements et de représentations suivants :

Raymond Ménard, conseiller 135,00\$

NOTE : M. Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

06-109-18 MANDAT D'ASSISTANCE TECHNIQUE

CONSIDÉRANT le mandat d'assistance technique de 5000\$ datant de février 2015 et augmenté à 10 000\$ en août 2017 ;

CONSIDÉRANT que ce dernier a été dépassé d'environ 2 000\$;

Il est proposé par M. Daniel Séguin

QUE ce conseil accepte d'accorder à Quadrivium un budget supplémentaire pour l'année 2018 afin de produire le plan des réseaux (non géoréférencé), avec photo et cadastre en arrière-plan pour localiser les vannes et les regards.

NOTE : M. Christian Pilon, Maire, demande si

l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

06-110-18 OCTROI D'UN CONTRAT POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE- LOT 4 852 716 - CHEMIN DES CASCADES

CONSIDÉRANT que la municipalité a soumis une offre d'achat à Hydro-Québec sur le lot 4 852 716;

CONSIDÉRANT qu'il est de pertinent de procéder à une évaluation environnementale de ce dit lot au préalable de son acquisition;

CONSIDÉRANT la municipalité à procéder à un appel d'offre par invitation pour obtenir des services professionnels à cette fin;

Pour ces motifs,

Il est proposé par M. Thierry Dansereau

QUE ce conseil retienne les services professionnels de la firme Blu Metric Environnement, tel que présenté dans l'offre de services datée du 1 juin 2018, au montant de 1,750,00\$ taxes en sus.

ET QUE M. Pierre Villeneuve, Inspecteur en bâtiment et en environnement soit autorisé à signer tous les documents nécessaires pour donner effet à la présente.

NOTE : **M. Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.**

Adoptée à l'unanimité.

06-111-18 EMBAUCHE D'UNE COORDONNATRICE DE LA CJS À PLAISANCE ÉTÉ 2018

CONSIDÉRANT l'aide financière et les discussions au budget 2018;

Pour ces motifs,

Il est proposé par M. Daniel Séguin

QUE ce conseil, retienne les services de :

Pascale Lepage Schneider, domicilié au 685 montée du Gore à Lochaber;

QUE l'horaire de travail de la coordonnatrice sera de 40 heures/semaine;

QUE le taux horaire sera de 16\$/heure pour une durée de 8 semaines;

QUE le Directeur général/Secrétaire-trésorier soit

et est autorisé à effectuer les transactions nécessaires à la réalisation de la présente résolution.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

B) SÉCURITÉ PUBLIQUE ET HYGIÈNE DU MILIEU

AVIS DE MOTION
RÈGLEMENT #443-18 MODIFIANT LE RÈGLEMENT #349-04/FEUX EXTÉRIEURS

M. Raymond Ménard, conseiller, donne avis de motion de la présentation d'un règlement #443-18 modifiant le règlement #349-04/feux extérieurs concernant la tenue d'activités de feux artifices.

C) URBANISME, TOURISME, MISE EN VALEUR ET RESTAURATION

06-112-18 COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME DU 16 AVRIL 2018

CONSIDÉRANT le dépôt du procès-verbal du 16 avril 2018 du comité consultatif d'urbanisme ;

CONSIDÉRANT les recommandations dudit procès-verbal ;

Il est proposé par Mme Micheline Cloutier

QUE ce conseil entérine les recommandations du comité consultatif d'urbanisme pour les résolutions #18-04-24 à #18-04-26.

NOTE : M. Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

06-113-18 ADOPTION DU RÈGLEMENT URB 17-05-39/IMPLANTATION DES ROULOTTES DANS LA COUR ARRIÈRE

CONSIDÉRANT que le conseil municipal peut modifier le règlement de zonage numéro URB 99-05 en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme conformément aux articles 123 à 137.17 inclusivement;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire modifier les dispositions concernant le remisage des roulottes dans la cour arrière des lots transversaux;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire modifier les dispositions concernant le remisage des roulottes dans la cour arrière des lots transversaux;

CONSIDÉRANT qu'une assemblée publique de consultation a eu lieu le 15 janvier 2018;

Il est proposé par M. Julien Chartrand

QUE ce conseil adopte le règlement **URB 17-05-39**
Implantation des roulottes dans la cour
arrière.

NOTE : M. Christian Pilon, Maire, demande si
l'adoption de cette résolution est
unanime.

Adoptée à l'unanimité.

06-114-18 ADOPTION DU RÈGLEMENT URB 18-05-
40/AGRANDISSEMENT DE LA ZONE COM-B (209)

CONSIDÉRANT que le conseil municipal peut modifier le règlement de zonage numéro URB 99-05 en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme conformément aux articles 123 à 137.17 inclusivement;

CONSIDÉRANT qu'une demande de modification au règlement de zonage a été soumise concernant la propriété sise au 276, rue Desjardins, appartenant à la Corporation North Nation Mills Inc;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire agrandir la Zone communautaire et commerciale spécifique COM-b 209 afin d'inclure la propriété sise au 276, rue Desjardins;

CONSIDÉRANT qu'une assemblée publique de consultation a eu lieu le 7 mai 2018;

Il est proposé par M. Daniel Séguin

QUE ce conseil adopte le règlement **URB 18-05-40**
Agrandissement de la Zone COM-b (209).

NOTE : M. Christian Pilon, Maire, demande si
l'adoption de cette résolution est
unanime.

Adoptée à l'unanimité.

D) LOISIRS ET CULTURE

E) TRANSPORT ET VOIRIE

06-115-18 ADOPTION DU RÈGLEMENT #435-18/DÉCRÉTANT
UNE DÉPENSE DE 401 940\$ ET UN EMPRUNT DE
401 940\$ POUR DES TRAVAUX DE PAVAGE SUR
LE CHEMIN DES PRESQU'ÎLES - PHASE II

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la session du conseil tenue le 7 mai 2018;

**En conséquence,
Il est proposé par M. Raymond Ménard**

QUE ce conseil adopte le règlement numéro 435-18 pour emprunter et dépenser 401 940\$ afin de procéder à des travaux de réfection d'un tronçon du chemin des Presqu'îles - Phase II.

NOTE : Mme Paulette Lalonde, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

F) POLITIQUE FAMILIALE

G) DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

NOUVEAUX ITEMS

PÉRIODE DE QUESTIONS

20h04

10 personnes sont présentes.

06-116-18 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE 20H33

Il est proposé par Mme Micheline Cloutier

QUE la séance soit et est levée.

NOTE : M. Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

Christian Pilon
Maire

Paul St-Louis
Directeur général/
Secrétaire-trésorier